

AVIS DE PRESENTATION DE THESE EN SOUTENANCE POUR L'OBTENTION DU DIPLOME NATIONAL DE DOCTEUR

Monsieur David AMIAUD

Présentera ses travaux intitulés :

« **Tourisme et handicap : recherche sur les conditions d'accessibilité aux aménités du littoral** »

Spécialité : Géographie

Le 12 octobre 2012 à 14h30

Lieu :

**Université de La Rochelle
Maison des Sciences de l'Ingénieur
Amphi 100 (rez-de-chaussée)
Av. Becquerel
17000 LA ROCHELLE**

Composition du jury :

| | |
|-------------------------------------|---|
| M. BODIN Franck | Maître de conférences, HDR, Université de Lille |
| M. DUHAMEL Philippe | Professeur, Université d'Angers |
| Mme DUVAT-MAGNAN Virginie | Professeur, Université de La Rochelle |
| M. RAIBAUD Yves | Maître de conférences, HDR, Université de Bordeaux 3 |
| Mme SACAREAU Isabelle | Professeur, Université de Bordeaux 3 |
| M. WALLET Jean-Marc (Invité) | Directeur de l'ULR VALOR, Université de La Rochelle |

Résumé :

Les personnes en situation de handicap peuvent-elles être touristes ? Face à la discordance entre le corps déficient et l'environnement, quelles actions peuvent être mises en œuvre pour favoriser l'accès des touristes à mobilité réduite aux aménités du littoral ?

Les discontinuités spatiales génèrent des situations de handicap et entraînent de fortes inégalités socio-spatiales en matière d'accès aux ressources territoriales. Face à ce constat la loi du 11 février 2005 rend obligatoire la mise en place d'une politique publique de mise en accessibilité basée sur le paradigme de la conception pour tous.

Et s'il est admis que les personnes en situation de handicap ont droit au travail, l'accès aux vacances et aux loisirs qui lui sont attachés sont moins pris en compte dans notre société. Pourtant, le droit au tourisme apparaît comme une demande sociale forte de la part des personnes à mobilité réduite. Pour y répondre, les pouvoirs publics français contribuent à créer de nouvelles modalités d'accès aux pratiques touristiques à travers le label « *Tourisme & Handicap* ».

Largement inédite dans la recherche géographique française, la relation entre tourisme et handicap soulève pourtant de nombreuses interrogations sur la mobilité, l'habiter touristique, l'inclusion socio-spatiale ou encore la citoyenneté des personnes handicapées. Pour cela nous ferons, à l'aide des outils de la Géographie, et en particulier les SIG, l'hypothèse de l'utilité d'un modèle territorial du tourisme accessible pour que les politiques publiques du handicap puissent contribuer à lutter efficacement contre les injustices spatiales, à faciliter l'acceptation de la diversité humaine et à maximiser les conditions de concrétisation du bien-être des personnes autrement capables.